

Projet d'Avis sur le Budget Primitif 2021

Session plénière du jeudi 10 décembre 2020

Déclaration au nom du groupe CGT au CESER Normandie

Monsieur le Président,

Monsieur le conseiller régional

Chères-Chers Collègues,

Après cette déclaration d'alerte, voici quelques appréciations de notre groupe sur ce projet d'avis concernant le budget primitif 2021 de la Région.

Tout d'abord, cet avis donne un éclairage et une lisibilité du document budgétaire de la Région particulièrement clair et pour cela il faut remercier les rédacteurs.

Cependant, il faut indiquer que certaines parties de ce document appellent de notre part, réactions et commentaires.

Ainsi concernant le satisfecit exprimé sur les propositions de la Région en matière d'enseignement supérieur recherche et innovation, nous nous devons de moduler les propos contenus dans l'avis.

Depuis des mois, la loi de programmation de la recherche (LPR) fait l'objet d'une dénonciation quasi-unanime de la part de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette loi est dénoncée tant dans son contenu que dans la méthode employée par le gouvernement pour la faire passer en force dans un moment où personnels et étudiants sont mis à distance de leurs lieux de travail et d'échanges.

Pourtant, ce jeudi 10 décembre, personnels et étudiants se mobilisent une nouvelle fois partout en France. La CGT s'associe à ces actions.

Sur les deux mesures concernant les contrats doctoraux que la Région appliquerait également, rappelons que l'augmentation annoncée de 20% du nombre de ces contrats financés par le ministère serait bien en-deçà des besoins, d'autant plus qu'ils ont connu une diminution de 10% depuis 2009.

Quant à la revalorisation du salaire des nouveaux doctorants de 30%, aucun calendrier précis ou chiffrage budgétaire n'ont été définis.

La pérennisation de l'enseignement à distance favorise l'abandon et le découragement, en particulier pour les plus fragiles. Une des grandes

leçons de ces confinements, c'est que le seul enseignement efficace reste l'enseignement en présentiel.

Ainsi la CGT demande que soient fournis au plus vite les moyens, en postes et en locaux, qui garantissent des lieux de travail sûrs et sains. Il est inacceptable qu'une génération soit sacrifiée.

Au contraire de l'avis présent, **nous ne nous réjouissons pas outre-mesure de la mise en place de campus connectés permettant aux publics défavorisés de suivre un enseignement dégradé. Nous préférons qu'ils puissent disposer des aides nécessaires pour étudier correctement.**

Comment croire que l'État prenne en considération les difficultés de l'enseignement supérieur et de la recherche en Normandie alors **qu'il ne prévoit qu'une dotation de 50 millions d'euros** dans le cadre du contrat de plan avec la Région ?

Pendant combien de temps encore des projets, pourtant essentiels, seront-ils suspendus alors que le nombre de diplômés en Normandie reste faible et que les établissements publics à caractère scientifique et technologique y sont si peu représentés ?

Nous ne reviendrons pas sur les points évoqués dans la déclaration du groupe CGT lors des orientations budgétaires. Mais, **nous doutons toujours que la Région puisse tirer toutes les leçons de la crise sanitaire actuelle et que « le plan campus puisse se réaliser en intégrant une réelle stratégie de développement durable, social et environnemental »** comme le soulignait l'avis du CESER au moment des orientations

Malheureusement la réalité est toute autre.

L'enseignement supérieur et la recherche servent de prétexte à des aménagements ravageurs, comme sur le plateau nord de Caen ou sur le Madrillet, qui s'accompagnent d'artificialisations de sols et d'écosystèmes remarquables, et qui ne

favorise que les profits, sans pour autant améliorer les conditions de travail et d'étude.

Enfin, lors de récentes élections dans les Universités de Caen et de Rouen, les personnels se sont prononcés sans aucune équivoque contre la fusion de leurs établissements et pour une autre politique.

On peut espérer qu'ils soient enfin entendus et que toute idée d'établissement expérimental s'opposant à la bonne tenue des missions de service public soit abandonnée.

En revanche, nous partageons le constat du CESER qui note l'évolution de la **structure des recettes de fonctionnement de la Région, qui est passée d'une fiscalité directe à une fiscalité indirecte par le biais de la TVA.**

Nous tenons cependant à préciser que ce transfert lié aux choix du gouvernement de baisser la CVAE, l'un de ces fameux impôts de production, sur la TVA, cet impôt socialement injuste, ne nous semble pas être la meilleure des solutions.

Pour notre part, nous militons pour une véritable réforme de la fiscalité allant vers plus de justice en faisant baisser les taux de TVA tout comme d'ailleurs le taux de la TICPE dont nous avons par ailleurs, défendu le bon recouvrement.

Bien évidemment nous proposons comme sources de rentrées fiscales nouvelles une forte contribution des marchés de capitaux...

Enfin, nous sommes en plein accord avec les remarques et interrogations du CESER sur **le plan de relance de la Région Normandie.**

En effet depuis l'annonce de ce « plan de relance » **la CGT s'interroge tant sur les garanties de financement de ce plan que sur les mesures et affectations décidées par l'exécutif régional.**

Nous nous attendions à une présentation officielle de ce plan devant le CESER, comme le prévoit les textes. Il n'en a rien été et c'est par la presse et les réseaux sociaux que l'information est passée.

Nous avons espéré, sans trop y croire avouons-le, que nos interrogations puissent être levées avec la présentation du projet de budget primitif 2021. Nous aurions pu ainsi voir figurer la traduction financière de ce plan de 515 Milliards d'euros dans ce BP....

Nous en sommes à nous demander si nous ne sommes pas là face à une opération de pure communication qui risque de laisser un goût

amer dans la bouche de ceux qui sont véritablement dans le besoin....

Faut-il rappeler que dans le préambule de ce plan il est indiqué : *« la relance doit être à la fois économique et sociale, industrielle et durable. Après avoir considéré les besoins d'aujourd'hui et agi sur le court et moyen terme, il est aujourd'hui essentiel d'intégrer les enjeux de demain en jetant les bases d'un autre modèle, plus inclusif, plus conscient des défis environnementaux et énergétiques. »*

Nous partageons bien évidemment ce propos liminaire car, pour nous il est indispensable de repenser notre modèle productif cependant, nous insistons également pour que l'argent public soit au service de l'intérêt général.

Or, une fois encore nous constatons que les aides allouées aux entreprises dans ce plan ne sont assorties d'aucune conditionnalité ni contrôle en matières sociales et environnementales.

Par ailleurs, **nous notons dans ce plan de relance l'absence d'un engagement de financement pour l'usine papetière Chapelle Darblay, acteur majeur de la filière du recyclage et de l'économie circulaire en Normandie et en France,** dont l'utilité industrielle, sociale et environnementale est connue de tous.

Comment expliquer ce choix alors même que, malgré leurs licenciements, les salariés, avec la CGT, continuent de porter plusieurs projets de réindustrialisation, tous réalisables et, prospectent à la recherche de repreneurs potentiels ?

Comment imaginer que la région Normandie puisse laisser tomber un tel outil industriel, emblème normand de l'économie circulaire, alors même que dans toutes ses communications la Région déclare avoir pris en considération « les enjeux nationaux et régionaux liés à la protection de l'environnement, à la transition énergétique et au développement durable... » ?

Alors quand le CESER joue son rôle d'institution vigilante nous ne pouvons qu'exprimer notre satisfaction.

Oui ! C'est à juste raison que l'avis du CESER rappelle que dans les écrits du plan Normandie Relance il est indiqué que *« chacune des mesures présentées est par conséquent budgétée financièrement dans le BP 2021 de la collectivité*

régionale », alors qu'il n'en est rien dans les documents que nous avons eu à étudier.

Oui ! Le CESER à totalement raison de vouloir disposer d'une présentation, dans le cadre d'un budget annexe, des budgets primitifs et de clôture des satellites que sont : l'Agence de Développement de la Normandie, l'Agence Normandie Attractivité, l'Agence de l'Orientation, le GIP Seine Aval, le GIP Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable.... Etc.

Pour l'ensemble de ces raisons, le groupe CGT votera Pour cet avis.